

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS529

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« la »

les mots :

« les modalités de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.